

Zeitschrift: Schweizerische pädagogische Zeitschrift
Band: 7 (1897)
Heft: 4

Artikel: Correspondance scolaire internationale
Autor: Mieille, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Correspondance scolaire internationale.

Wir bringen nachstehend einen Artikel der *Revue universitaire*¹⁾ (15. Jan. 1897) zum Abdruck, in dem M. Mieille, professeur au Collège de Draguignan, die Organisation einer internationalen Schülerkorrespondenz bespricht. Wer sich über die Aufnahme dieser Idee interessirt, lese Nr. 2 der *Revue universitaire* vom 15. Febr. d. J. Im übrigen verweisen wir auf den entsprechenden Artikel in Nr. 20 der „Schweiz. Lehrerzeitung“ d. J. D. R.

M. Mieille schreibt:

J'ai eu l'honneur, au mois de juin dernier, d'appeler l'attention des lecteurs de la *Revue universitaire* sur un nouveau moyen de propager en France le goût et l'étude des langues vivantes.

J'ai dû me contenter alors d'indiquer d'une façon sommaire l'intérêt qu'il y aurait à établir une correspondance régulière entre élèves français et élèves étrangers. Aujourd'hui que, grâce au concours de plusieurs hommes distingués, tant en France qu'en Angleterre, cette idée paraît sur le point de se réaliser, je crois devoir entrer dans quelques détails.

Il y a déjà quelques années, après avoir maintes fois constaté combien le thème de langue vivante paraît aux écoliers, même aux plus consciencieux, un exercice monotone et ardu, je me demandai si, à côté de cet exercice, qui reste évidemment indispensable, il n'y aurait point place pour un autre, libre, celui-là, spontané, plein d'intérêt et de vie, et je songeai à établir une sorte de commerce épistolaire entre mes élèves et des jeunes gens étrangers du même âge.

Voici comment j'organisai cette correspondance:

Grâce aux bonnes relations que j'ai laissées en Angleterre, je pus bientôt trouver des correspondants, et je choisis, pour leur donner la réplique, mes meilleurs élèves de Rhétorique et de Seconde moderne.

Comme il était nécessaire que la correspondance offrit aux étrangers et aux Français un égal avantage, et comme, pour garder son caractère d'exercice libre et spontané, elle ne devait pas empiéter sur les autres devoirs de la classe, je décidai que deux lettres par mois seulement seraient échangées. Mes élèves écrivirent la première lettre en français, la seconde en anglais; leurs correspondants suivirent l'ordre inverse. Un jour, je leur suggérai l'idée de se corriger mutuellement, et cette idée fut accueillie des deux côtés avec une véritable satisfaction. Quel plaisir d'être tour à tour maître et élève! Et cette correction était si amicale, si pleine d'humour et de joyeuses surprises!

Mon désir étant d'éviter, avant tout, toute apparence de contrainte, je résolus, sauf une sage surveillance, de laisser à l'élève toute son initiative; je n'ai eu qu'à me féliciter d'avoir pris ce parti.

Un mot, maintenant, sur la manière dont nos jeunes correspondants se tirent d'affaire. Chaque année, je commence par déclarer que j'entends rester absolument étranger à la rédaction des lettres. Je ne refuse pas un conseil, un renseignement, si on me les demande, mais je les borne au strict nécessaire. L'élève est fier de la liberté qu'on lui laisse; son amour-propre est en jeu et toujours il fait de son mieux.

De l'un et l'autre côté, la première lettre est une lettre de présentation: j'en ai lu de bien charmantes dans leur naïveté. On parle de sa famille, de ses amis, de ses condisciples. On décrit son collège, son régime, etc. — Plus tard, on s'entretient des jeux, des sports, de l'emploi des vacances, etc. — Puis viennent les sujets sérieux: on *cause* (c'est bien le mot) de ses lectures, de ces études, du but qu'on veut leur assigner; — on se fait de mutuelles confidences sur sa vocation, etc.

¹⁾ Paris, Armand Colin, 5 rue de Mezières. Un an fr. 12.

Les sujets de conversation sont, comme on voit, des plus variés, et jamais on ne m'a dit: „je suis à court“; dans ce cas seulement, l'intervention du maître serait utile pour fournir un sujet ou des idées. De temps à autre, nous employons un petit quart d'heure à lire ces lettres en commun. Quels bons moments, élèves et maîtres, nous passons alors! C'est la classe gaie et vivante que réclament tous les éducateurs, depuis Montaigne. Et que de choses familières et pratiques apprises dans ces trop courtes séances!

En établissant dans mes classes ce genre de correspondance, je m'étais d'abord placé à un point de vue strictement professionnel, c'est-à-dire que je n'avais pensé qu'au profit immédiat qui en résulterait pour mes élèves. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que mes jeunes gens se faisaient à leur insu les zélés propagateurs de la langue et de l'influence françaises à l'étranger. C'est le côté de la question que j'ai traité en juin dernier, et je ne m'y étendrai pas ici. J'ajouterai seulement que le côté éminemment patriotique de ce système de correspondance, m'a frappé de plus en plus, à mesure que j'en pouvais mieux mesurer les résultats; et je me suis dit que je servirais notre pays, aussi bien que l'enseignement des langues vivantes, en essayant d'organiser, avec l'aide de mes collègues, un système de *correspondance scolaire internationale* dans tous les établissements secondaires de France.

Je viens donc faire un pressant appel à tous mes collègues de langues vivantes, en leur exposant ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Ce qui a été fait le voici: Le projet d'organisation de la *correspondance scolaire internationale* a été préalablement soumis à l'examen des autorités universitaires compétentes, dont on sollicitait l'approbation et les encouragements. Or, l'approbation est obtenue et les encouragements n'ont pas fait défaut.

Voici maintenant pour les voies et moyens: La grande difficulté était celle de trouver des correspondants étrangers en quantité suffisante: les moyens individuels de chacun de nous ne pouvant résoudre la difficulté, j'ai pensé qu'il fallait absolument organiser à l'étranger un mouvement similaire et parallèle à celui que nous tentons en France. Dans cette intention, je me suis adressé à l'éminent directeur de la *Review of Reviews*, M. Stead, que je savais s'intéresser à l'enseignement des langues vivantes, et toujours prêt à se faire le champion d'une idée juste. Sa Revue est un des périodiques anglais les plus répandus, et la haute personnalité de l'éditeur lui donne la plus grande influence sur l'opinion anglaise de toutes les nuances.

Mon espoir n'a pas été déçu: M. Stead consent à se faire dans son pays l'organisateur de la correspondance internationale. Il veut bien mettre à notre disposition l'immense publicité de sa Revue, et faire lui-même un appel au public anglais dans le sens indiqué. Bien plus, M. Stead veut bien se charger de centraliser les demandes de correspondance, de concert avec la *Revue universitaire*, qui en fera autant pour la France. (Je tiens à remercier hautement la *Revue universitaire* des encouragements qu'elle ne m'a pas ménagés et du secours qu'elle m'a offert: c'est grâce à elle que les difficultés matérielles de l'organisation seront surmontées.)

Je m'adresse donc à vous, avec pleine confiance, mes chers collègues. Il s'agit de prouver que notre enseignement n'est pas si *unpractical* que certains se plaisent à le dire.

Je croirais vous faire injure en insistant sur le côté patriotique de la question. A nous surtout, l'expérience des choses de l'étranger a appris combien la France est *méconnue* au dehors, précisément parce que sa langue y est de plus en plus ignorée. Obligeons les jeunes étrangers à apprendre, à écrire notre „doux parler“, et le bénéfice en sera double pour nous: nous aurons fait œuvre de bons Français, et nos élèves sauront mieux et plus tôt ce que nous avons tant à cœur de leur apprendre.